

DÉPARTEMENT
DU
PUY-DE-DÔME

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **31**

Procurations : **2**

Nombre de conseillers
absents : **0**

Objet :
Collèges et lycées de
THIERS_ Désignation des
représentants

SÉANCE DU MARDI 14 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 14 avril à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le
mercredi 9 avril 2026 s'est réuni en salle du Conseil à la Mairie de
THIERS, sous la présidence de Francis ROUX, Maire ;

Étaient présents :

Francis ROUX, Maire ;
Bernard DUNIAT, Anne LE BRAS, Louis-Emmanuel BODINAT, Claire
LOPEZ, Jean-François AUROY, Karine LEGRAND, Siome SEKHARI, Palmyre
SANNAJUST, Christophe CAPRON, Martine BERMUDEZ, Duran YILMAZ,
Laetitia BERNARD, Henri-Louis FAYET, Delphine BOUYASSE, Roger
MORAND, Clothilde JOURDAIN, Mehmet Ali YILMAZ, Patricia MUSLER,
Vincent PIEDGRAND, Serap ALP, Christophe SAUZEDDE, Cécile MINCHIN,
Bruno BARGES, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Isabelle LAVEST, Gérard
BLOC, Hanife OZKAN, Eddy DUPORT, Sandrine DUCOS, Conseiller.e.s
Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Cristelle DALBOS à Delphine BOUYASSE,
Lawrence JULLIEN DE POMMEROL à Anne LE BRAS,

Secrétaire de séance :

Louis-Emmanuel BODINAT

COLLÈGES ET LYCÉES DE THIERS - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
- Vu le Code de l'Éducation et notamment ses articles L.421-2 et R.421-14 ;
- **Considérant** qu'un représentant du Conseil Municipal siège au sein du Conseil d'Administration de chaque collège et lycée de la Commune ;
- **Considérant** que le Maire ou son représentant siège de droit au Conseil d'École ;
- **Considérant** qu'un représentant est désigné par le Conseil Municipal pour chaque établissement ;

La liste des représentants est précisée ci-dessous :

- Collège AudembronClaire LOPEZ
- Lycée d'Enseignement Général et Technique (LEGT) Montdory ...Louis-Emmanuel BODINAT
- Lycée Technique d'État (LTE) Jean ZayDelphine BOUYASSE
- Lycée d'Enseignement Professionnel (LEP) Germaine Tillion..... Christophe CAPRON

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À LA MAJORITÉ AVEC 27 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS (Philippe BARRAU, Isabelle LAVEST, Gérard BLOC, Hanife OZKAN, Eddy DUPORT, Sandrine DUCOS) :

- **Désigne** les représentants dans les établissements scolaires comme précisés ci-dessus ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,



Louis-Emmanuel BODINAT

Le Maire,



Francis ROUX

